PROTOCOLE · PUCES

Préparer son logement avant le traitement contre les puces

Les puces pondent au sol, et leurs larves se glissent dans les tapis, les rainures du parquet et les tissus : la préparation sert à leur retirer ces abris. Avant notre passage, vous aspirez chaque pièce, vous lavez ou congelez le linge posé ou rangé près du sol, vous dégagez les sols et vous faites traiter vos animaux par le vétérinaire. Le jour J, personne ne reste dans le logement, animaux compris, pendant environ 5 heures. Cochez chaque étape une fois faite.

Avant l'intervention

L'aspirateur dans chaque pièce

- [] Passez l'aspirateur partout au sol, tapis et moquettes compris, sans oublier les plinthes.
- [] Insistez sur les rainures et les fentes, puis sous les lits, les canapés, les fauteuils et les autres meubles.
- [] Passez l'embout dans les coutures et les replis des fauteuils et des canapés en tissu.
- [] Soignez tout particulièrement les endroits où vos animaux dorment et se tiennent.
- [] **Après l'aspiration** : le sac part dehors aussitôt, fermé dans un autre sac bien noué ; un bac se vide dehors, puis se nettoie avec soin.
- [] Finissez ce grand ménage avant que le technicien arrive.

Le linge près du sol

- [] **La règle du mètre** : tout le linge posé ou rangé jusqu'à un mètre de hauteur est concerné, habits, coussins, plaids, draps, housses, couvertures, petits tapis, couchages des animaux, jusqu'au contenu des tiroirs, des placards et des meubles bas.
- [] Passez-le en machine, au moins à 60 °C, quand son étiquette l'accepte.
- [] Le linge qui ne supporte pas 60 °C part au congélateur, à -18 °C, dans un sac clos, trois jours au moins.
- [] Une fois propre, il attend dans des sacs étanches, posés en hauteur (au-dessus d'un mètre) et hors des pièces traitées.
- [] Attendez le feu vert du technicien pour tout remettre en place.

Le logement

- [] Libérez les plinthes et le bas des murs.
- [] Laissez libre l'espace sous les lits, les canapés, les fauteuils et les autres meubles.
- [] Ôtez du sol les objets qui l'encombrent.
- [] Rangez la nourriture dans un placard clos ou une boîte hermétique.
- [] Mettez à l'abri les assiettes, les couverts et les ustensiles restés à l'air libre.
- [] Le jour du rendez-vous, montrez au technicien où les puces sont les plus nombreuses.
- [] Prévenez-nous si un insecticide a déjà été appliqué récemment dans le logement.

Vos animaux

- [] Faites traiter vos chiens et vos chats avec le produit antiparasitaire que le vétérinaire recommande.
- [] Le vétérinaire fixe le moment de ce traitement ; il doit être fait au plus tard le jour J.
- [] Lavez les paniers, les coussins et les couvertures des animaux quand c'est possible.
- [] Indiquez au technicien les endroits où vos animaux ont leurs habitudes.
- [] Tous les animaux sortent : aucun ne reste à l'intérieur pendant le traitement, ni avant l'heure de retour indiquée.

Les précautions

- [] Rangez ou couvrez les objets fragiles.
- [] Un aquarium ou un terrarium chez vous ? Dites-le-nous impérativement avant le rendez-vous.
- [] Un bébé, une grossesse en cours ou une personne fragile des bronches dans le foyer : dites-le-nous.
- [] N'emportez pas dans un autre logement des affaires qui pourraient abriter des puces.

ERREUR FRÉQUENTE

Pulvériser un insecticide du commerce avant notre passage sans l'accord du technicien. Il disperse les puces adultes sans atteindre les larves ni les cocons.

Pendant l'intervention

- [] Tout le monde sort, animaux compris, avant que le traitement commence.
- [] Comptez **environ 5 heures** dehors : le technicien vous confirme cette durée en fonction des produits et de leurs consignes d'usage.
- [] Si sortir du logement pose une difficulté (personne âgée, animal difficile à déplacer), dites-le-nous avant le rendez-vous.

Après l'intervention

- [] Rentrez à l'heure indiquée, puis aérez comme le technicien vous l'a expliqué.
- [] **Reprenez l'aspirateur chaque jour** : les vibrations font éclore les cocons restants, et les puces qui en sortent passent sur le produit.
- [] Ne nettoyez pas à l'eau les endroits traités avant le délai qu'il vous a donné.
- [] Poursuivez le traitement antiparasitaire de vos animaux comme le vétérinaire l'a prévu.
- [] Si des puces persistent, prévenez-nous : selon le niveau d'infestation et la façon dont il évolue, une seconde intervention peut être nécessaire.

CONSEIL DU TECHNICIEN

Notez chaque jour les pièces où des puces se montrent encore : si l'activité ne baisse pas, ces repères aident le technicien à cibler la suite.

Préparation du logement : vos questions.

Pourquoi voit-on encore des puces après le traitement ?

Les cocons résistent aux insecticides et les puces en sortent peu à peu, parfois plusieurs jours après notre passage. Leur présence ne veut donc pas dire que le traitement a échoué. L'aspiration quotidienne accélère ces éclosions ; si l'activité ne baisse pas, prévenez-nous.

Quel linge faut-il laver ?

Tout ce qui est posé ou rangé jusqu'à un mètre de hauteur, jusqu'au contenu des tiroirs et des meubles bas, sans oublier les couchages des animaux. Le linge qui ne supporte pas 60 °C va au congélateur, à -18 °C, trois jours au moins.

Mon animal doit-il être traité en même temps ?

Oui. Sans antiparasitaire, il ramène des puces dans le logement juste après le traitement. Le vétérinaire choisit le produit et le moment, au plus tard le jour J.

Peut-on utiliser l'antiparasitaire du chien pour le chat ?

Non, jamais sans l'avis du vétérinaire : certains produits destinés aux chiens sont dangereux pour les chats.

Combien de temps faut-il quitter le logement ?

Environ 5 heures. Le technicien vous confirme la durée exacte en fonction des produits.